

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de la Chesnaie

Bouère · Mayenne (53)



Au cœur de Pays de la Loire, ce projet de boisement s'étend sur 3,6 hectares dans la commune de Bouère. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 698 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE

3,6 ha
boisés

PLANTS

5 480
prévus au dossier

CO₂ ATTENDU

698 t
sur la durée du projet

LABELLISÉ EN

2022
le 13 juillet

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES



LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE Boisement

DURÉE 30 ans

LES ESSENCES PLANTÉES



Chêne rouvre / sessile

Quercus petraea

Photo : KaiBorgeest, CC BY 4.0, via Wikimedia Commons



Douglas vert

Pseudotsuga menziesii

Photo : Neptuul, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons



Charme commun

Carpinus betulus

Photo : Dietmar Rabich, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

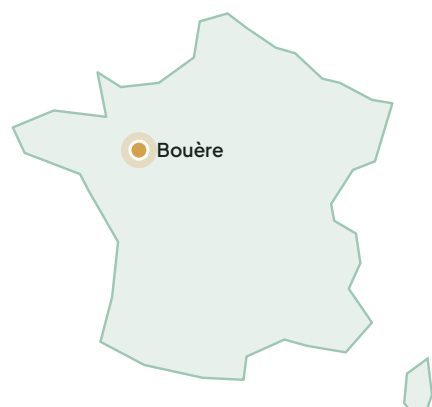


Cèdre de l'Atlas

Cedrus atlantica

Photo : Christian Ferrer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE

Bouère

DÉPARTEMENT

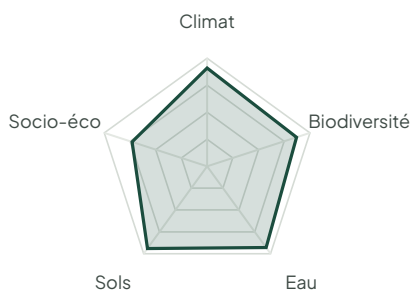
Mayenne (53)

RÉGION

Pays de la Loire

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Climat

91/100

Grâce à la présence de Chêne rouvre / sessile (*Quercus petraea*), Douglas vert (*Pseudotsuga menziesii*), Charme commun (*Carpinus betulus*), ce projet bénéficie d'un fort...

Biodiversité

87/100

La diversité des essences (4 espèces différentes) crée un habitat favorable à de nombreuses espèces.

Eau

93/100

L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols

94/100

La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années...

Socio-économique

73/100

Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme...

Scores sur 100 attribués par Stock CO₂ : indicateur propre à Stock CO₂, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,3 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,3 année de travail forestier à temps plein (entre 0,2 et 0,5), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoisements, élagages) : **0,2 ETP-année (entre 0,2 et 0,4)** · Audit de vérification (donnée Stock CO₂) : **35 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **27 heures (entre 0 et 61)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans, vers 115 ans), non comprise ci-dessus : **0,4 ETP-année (entre 0,3 et 0,7)** · Total, y compris l'exploitation du bois à terme : **0,7 ETP-année (entre 0,5 et 1,2)**

Méthode : surface plantée x heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011-2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO₂) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) x productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO₂.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD

3

Bonne santé et bien-être

Ce projet contribue à cet objectif par ses actions de séquestration carbone et de renforcement des écosystèmes locaux.

ODD

6

Eau propre et assainissement

Le couvert forestier sur 3,6 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD

12

Consommation et production responsables

Les 5 480 arbres prévus sur 3,6 ha, de 4 essences différentes, formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la...

ODD

13

Lutte contre les changements climatiques

C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 698 tonnes de CO₂ sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues...

ODD

15

Vie terrestre

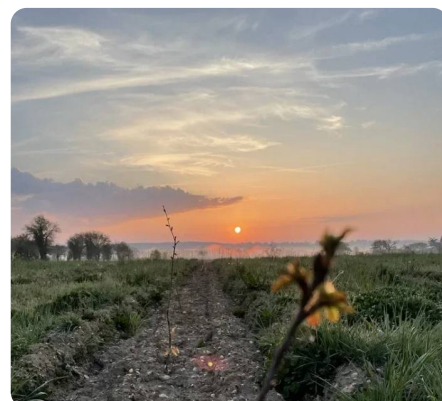
Ce projet de 3,6 ha à Bouère plante 4 essences différentes, recréant un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs existants...

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

6 avril 2023	Plantation inscrite au dossier Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.
13 juillet 2022	Labellisation Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
8 juin 2022	Dépôt du dossier Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute...
7 juin 2022	Notification du projet Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

EN IMAGES



COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 13 juillet 2022 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO₂ indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.



Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-la-chesnaie